

MOTIVÉ-E-S

B U L L E T I N D E L ' E E 6 7 - 6 8
N ° 3 F E V R I E R 2 0 1 4

l'école
émancipée

*Tendance de la FSU pour un syndicalisme de lutte, unitaire,
pluraliste et démocratique*

Sommaire

<i>Edito</i>	_____	page 1
<i>Congrès du SNES-FSU</i>	_____	page 2
<i>Hollande président des patrons</i>	_____	page 3
<i>Grand Marché Transatlantique</i>	_____	page 4
<i>Zoom Enseignement Pro</i>	_____	page 4

Edito

Réforme du statut des enseignants : un pas en avant, trois pas en arrière

Les négociations sur la réforme du statut des enseignants du second degré se poursuivent. A en croire la direction nationale du Snes les discussions sont bien engagées et le projet comporterait des avancées. Le SNES-FSU se félicite ainsi d'avoir supprimé la référence à l'annualisation du temps de travail (ouf !) et se réjouit des annonces concernant l'éducation prioritaire (moyens supplémentaires et pondération du service). Sauf que la réforme se faisant à moyens constants et dans un contexte marqué par l'austérité, ce qu'on donnera en plus à ces établissements, on le retirera à d'autres. Pour le reste, le projet prévoit la suppression de la minoration de service pour effectifs pléthoriques et des décharges pour les heures de labo, compensée par des indemnités. De fait, les collègues devront travailler plus sans gagner plus pour autant, le gel des salaires se poursuivant. Alors que la charge de travail ne cesse de s'alourdir, on pouvait attendre à minima que le syndicat majoritaire préserve l'existant (le décret de 1950) et qu'il lutte pour obtenir une réduction du temps de travail conformément à ses mandats. Mais la direction nationale du SNES-FSU semble se contenter du fait que le projet est moins pire que prévu et nous explique qu'on ne négocie pas de la même manière avec un gouvernement de droite et de gauche. L'austérité de gauche serait préférable à l'austérité de droite. A l'Ecole Emancipée, nos mandats ne sont pas à géométrie variable. Il faut avancer dans les négociations sur la base d'une réduction du temps de service devant élève. Cela nécessite de construire le rapport de force. Le Snes n'a pas appelé une fois à la grève depuis l'alternance. Pourtant, le changement promis a-t-il eu lieu ? Non... Alors peut-être serait-il temps d'y songer, quitte à froisser Monsieur Peillon...

Gauvain End, SNES-FSU, collègue de Mutzig



Pour nous contacter

agathek.snuippfsu67@free.fr
solunto.virginie@gmail.com
mdeluze@orange.fr
gauvain.end@hotmail.fr
nico.spring@free.fr
www.ecoleemancipee.org

CONGRÈS DU SNES-FSU :

Quel syndicat voulons-nous ?

Nous le voyons bien, la politique libérale de Hollande se décline à tous les niveaux, y compris dans l'Education où les quelques avancées obtenues ne cachent pas le cadre général austéritaire imposé : la « priorité à l'Education » annoncée s'effectue à moyens constants pour la Fonction Publique : les moyens supplémentaires accordés au Ministère de l'Education Nationale ont été ponctionnés sur d'autres ministères où la situation est tout aussi critique.

Les chantiers Peillon

De plus, les chantiers engagés par Vincent Peillon sur les statuts ou l'Education Prioritaire ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions d'étude des élèves ni des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des personnels. Ainsi, le ministre annonce la revalorisation des moyens attribués à l'E.P., sans préciser que le nombre d'établissements labellisés diminue de manière drastique... Ou encore, sous prétexte de vouloir moderniser des statuts datant de 1950, la réforme annoncée institutionnalise la dégradation de nos conditions de travail.

L'orientation du Snes

Face à ces attaques, quel est le discours de la direction UA du SNES-FSU ? Nous entendons trop souvent la même rhétorique : les dirigeants du SNES considèrent que nous avons obtenu des avancées, que nous devons avant tout négocier pour obtenir les meilleures réformes possibles car selon eux ce sera bien pire en 2017. Ils nous disent également qu'avec Peillon il existe la possibilité de réformes positives et nécessaires pour la profession...

Mais silence de leur part sur les statuts depuis le mois de décembre, pas de construction d'un mouvement pour imposer des revendications qui figurent pourtant dans les mandats du SNES, et ce malgré les débrayages dans plusieurs établissements, notamment en région parisienne. La direction UA semble ne pas prendre la mesure de la nature de la politique gouvernementale à l'oeuvre aujourd'hui, ce qui transparaît dans le rapport d'activité soumis au vote des syndiqués. L'Ecole Emancipée appelle à le rejeter.

C'est d'une toute autre orientation dont nous avons besoin : il s'agit de construire le rapport de force nécessaire afin de défendre les intérêts de la profession, mis à mal par un gouvernement au service du patronat.

Alors non, nous ne voulons ni d'une réforme des statuts qui dégrade nos conditions de travail, ni d'une Education Prioritaire réduite à peau de chagrin. C'est pour un syndicat combatif que se bat l'Ecole Emancipée, pour un syndicat qui arrache de réelles avancées par la lutte, et qui n'accompagne pas le train de réformes libérales de ce gouvernement.

Nous avons encore jusqu'au 9 février pour voter et faire voter Ecole Emancipée en vue du prochain congrès.

Nicolas Springer, SNES-FSU,

Lycée Yourcenar, Erstein



François Hollande : Président des patrons, plus que jamais !

Lors de sa conférence de presse du 14 janvier, François Hollande a dévoilé les grands axes de son pacte de responsabilité.

Il s'agit de « moderniser » un « Etat trop lourd, trop lent, trop cher » avec à la clé une réduction des dépenses publiques de 50 milliards. Autre priorité : diminuer le coût du travail par la suppression des cotisations familiales pour les grandes entreprises. C'est ainsi que le président offre 35 milliards d'euros au MEDEF. Quant au manque à gagner, il sera compensé par une augmentation des impôts et par une probable réduction des dépenses de la sécurité sociale. Bref, un discours de droite, digne d'un Nicolas Sarkozy. D'ailleurs le MEDEF, ne s'y trompe pas et applaudit des deux mains.

Du côté des syndicats,

les réactions sont plus timorées. FO et Solidaires condamnent. La CGT et la FSU aussi, mais cela ne les empêchent pas d'écrire un texte commun avec la CFDT et l'UNSA¹ (qui ont signé l'ANI et soutenu la réforme des retraites) dont le contenu laisse sceptique. La déclaration ne condamne pas le programme de réduction des dépenses publiques, cautionne les exonérations fiscales (à condition qu'il y ait des contreparties) et énumère une série de revendications sur l'emploi et les salaires. Il est question de négociation dans le cadre du pacte de responsabilité, mais pas de mobilisation. On est plus proche des positions de la CFDT que de la FSU.



A la FSU, on se justifie en disant que la priorité est de reconstruire l'unité d'action.

Cette stratégie de la FSU est inquiétante. Faut-il y voir un virage vers un syndicalisme d'accompagnement ? Une volonté de préserver l'unité à tout prix ? A l'heure où l'extrême-droite cherche à récupérer une colère légitime dans la population et occupe la rue, il est urgent de réagir. Ne serait-ce que pour montrer que l'alternative à Hollande, ce n'est ni la droite, ni le FN. Alors oui, il faut reprendre le chemin des luttes et vite ! Si l'unité la plus large est souhaitable, elle doit cependant se faire sur des bases claires (condamnation de l'austérité et du pacte de responsabilité). C'est à partir de ces revendications, que la FSU doit proposer aux autres organisations syndicales une journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle à caractère national. C'est en tout cas le mandat que défendra l'école émancipée dans les différentes instances de la FSU.

Gauvain End, SNES-FSU, collègue de Mutzig

¹ Déclaration CFDT-CGT-FSU-UNSA du 14 janvier 2014.





Grand Marché Transatlantique :

Le projet TAFTA (ou PTCI, ou GMT), un nouveau vampire !

Depuis l'été 2013, afin de conclure un accord commercial et d'investissement, des négociations entre UE et EU sont en cours. Elles doivent s'achever en 2015. Suite à une dizaine d'années de lobbying des multinationales, mandat a été donné à la Commission Européenne (belle institution démocratique) de mener ce projet.

IL SE MET EN PLACE DANS LA PLUS GRANDE OPACITÉ :

représentations parlementaires, syndicales, associatives... en ont quasiment été exclues : sur 130 réunions, 119 se sont tenues entre multinationales et CE. Il ne faudrait pas que les populations des pays concernés s'en mêlent, elles pourraient faire échouer le projet, comme l'AMI en 1998 et l'ACTA en 2012 !

Si l'information commence à être connue aujourd'hui, c'est uniquement parce qu'elle a fuité !

Et si cet accord aboutit :

- avec la « réduction substantielle des tarifs douaniers », les bœufs aux hormones, les volailles douchées au chlore, les OGM, l'exploitation des gaz de schiste... feront leur apparition. Que restera-t-il de l'agriculture paysanne ?

- dans l'ouverture des Services à la concurrence : l'éducation, la santé, la recherche, l'aide aux personnes, les retraites, les distributions d'eau et d'électricité, les transports... seront définitivement démantelés.

- par le mécanisme « Investisseurs – Etats » : avec la création de tribunaux d'arbitrage spéciaux, les transnationales pourront porter plainte contre les Etats qui ne se conformeront pas à leurs règles. Les normes sanitaires, écologiques, sociales seront remises en cause au profit du droit du capital.

Une soumission totale aux intérêts marchands des multinationales se met en place dans notre dos.

Il est impératif de la stopper en nous mobilisant largement !

Sylviane Rinck, SNUIPP-FSU

l'école émancipée

TAFTA : Transatlantic Free Trade Agreement

PTCI : Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement

GMT : Grand Marché Transatlantique

A lire :

http://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/articles/le-grand-marche-transatlantique-ne-se-fera-pas?id_rub=?id_mo=

<http://cadtm.org/Stop-au-Grand-marche>

<http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article1029>

Le Monde Diplomatique (novembre 2013 p.4 et 5) : "Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens".

✂ Zoom ... ✂

Perspectives pour l'Enseignement Professionnel

L'Enseignement Professionnel est le grand oublié de la loi Peillon sur la Refondation de l'Ecole.

Pourtant de graves menaces pèsent sur lui.

En effet, l'acte III de la décentralisation s'enlise à l'Assemblée Nationale. Mais l'ARF (Association des Régions de France) revendique fortement d'avoir la main sur la carte des formations professionnelles voire plus...

Le Gouvernement, soumis à l'idéologie libérale et européiste, est tenté tandis que l'UNSA et le SGEN-CFDT ne disent rien voire cautionnent !

La FSU se doit d'être RESOLUE et DETERMINEE à s'opposer au démantèlement de l'EP public sous statut scolaire qui passerait sous la coupe des Régions.

La voie professionnelle est une voie au sein de l'Education Nationale au MEME TITRE que les voies technologiques et générales.

Pascal THIL, professeur de LP